



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-13563>

Département(s) de publication : **44, 49, 53, 72, 85**

Annonce n° **24-13563**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : REGION DES PAYS DE LA LOIRE

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE POUR LES AGENTS REGIONAUX DES LYCEES PUBLICS, EREA ET CREPS

**Description** : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE POUR LES AGENTS REGIONAUX DES LYCEES PUBLICS, EREA ET CREPS

**Identifiant de la procédure** : b842c202-2bfa-415d-968b-de93f38a6c4a

**Identifiant interne** : DE02-202452369

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )** : 18143000 Équipements de protection

##### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 2,000,000 EUR

##### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Conformément aux articles R2132-7 à R2132-14 du code de la commande publique, la présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Cette procédure permet aux candidats qui le souhaitent, via le site internet <https://marchespublics.paysdelaloire.fr/> : - d'accéder à la « plateforme » de dématérialisation des procédures de marchés publics lancée par la Région Pays de la

Loire ; - de télécharger gratuitement le règlement de la consultation et le dossier de consultation des entreprises ; - de poser des questions ou solliciter des documents complémentaires ; - de déposer leurs documents de candidature et d'offre par voie électronique sur la plateforme, ce qui constituera « une offre dématérialisée ». Les candidats ont également la possibilité de transmettre leur proposition sur support physique électronique ou sur support papier, à titre de copie de sauvegarde. Cette copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible : « copie de sauvegarde » et être transmise dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres. La copie de sauvegarde doit respecter le même formalisme que la proposition originale. Des échantillons sont demandés pour juger de la qualité des produits proposés. La signature électronique de l'acte d'engagement n'est pas obligatoire au stade de la remise de l'offre. Pour autant, dans un souci de simplification des démarches après attribution, il est conseillé aux soumissionnaires de signer électroniquement l'acte d'engagement dès la remise des offres. Il leur faudra également fournir, le cas échéant, une copie des pouvoirs donnant délégation de signature au signataire des documents. Le certificat de signature électronique utilisé doit être conforme à l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans la commande publique et au Règlement (UE) n°910/2014 du Parlement européen et du Conseil sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A32014R0910>). Les candidats sont dans l'obligation de fournir tous les documents demandés à l'article 4.3 du règlement de la consultation. Sauf renoncement du titulaire porté à l'acte d'engagement, les dispositions de l'avance sont définies selon les modalités précisées à l'article 15 du CCP. Les entreprises candidates se présentent soit individuellement, soit en groupement. Il est interdit aux candidats de présenter pour l'accord-cadre plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements - en qualité de membres de plusieurs groupements. Dans le cadre de la mise en œuvre de fournitures ou services supplémentaires l'accord-cadre pourra être modifié dans les conditions indiquées à l'article L2194-1 du code de la commande publique. La langue dans laquelle est rédigée et publiée l'avis est le français. Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation. La Région des Pays de la Loire, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions des articles L2112-2 à L2112-4 du code de la commande publique et de l'article 16 du CCAG FCS, en incluant dans l'accord-cadre une clause obligatoire d'insertion socioprofessionnelle. Le titulaire doit réaliser une action d'insertion socioprofessionnelle, qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. La sous-traitance est autorisée dans les conditions fixées au CCP. Les opérations sous traitées devront être identifiées dans le formulaire DC4 - déclaration de sous-traitance.

#### **Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### **2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusions de cette procédure figurent au règlement de la consultation

## **Section 5 - Lot**

### **5.1 Lot : LOT-0001**

**Titre : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE POUR LES AGENTS REGIONAUX DES LYCEES PUBLICS, EREA ET CREPS**

**Description :** Le présent accord-cadre a pour objet : - L'acquisition d'équipements de protection individuelle pour les agents régionaux des lycées publics, EREA et CREPS employés par le Conseil régional des Pays de la Loire exerçant dans les domaines d'activités suivants : entretien ménager, restauration, maintenance, informatique, accueil. - La fourniture d'un système de commande ouvert à chaque lycée public, EREA, CREPS et à la Région par voie électronique, - La livraison dans chacun des établissements. La dotation en EPI de chaque agent devra être identifiée à son nom afin de faciliter la distribution. - Des prestations ponctuelles de sensibilisation organisées dans les lycées de chaque département de la Région des Pays de la Loire permettant à tous les agents, de comprendre le rôle des normes, de voir et essayer les EPI commandés et de comprendre leur utilité. L'accord-cadre prend effet à compter du 20 mars 2024 ou à la date de notification si celle-ci est postérieure. Il est conclu pour une durée de 12 mois reconductible 3 fois par tacite reconduction pour une nouvelle période de 12 mois sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois. Le cas échéant, l'acheteur prend par écrit la décision de ne pas reconduire l'accord-cadre 3 mois au moins avant la date anniversaire de notification de l'accord-cadre au titulaire. En cas de non-reconduction, le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnité. Le présent accord-cadre pourra s'exécuter au moyen de bons de commandes sur la base des prix indiqués au bordereau des prix unitaires et aux prix du catalogue fourni par le titulaire sur lesquels s'appliquera le taux de remise indiqué à l'acte d'engagement. L'accord-cadre pourra également s'exécuter au moyen de marchés subséquents. Le présent accord cadre est mono-attributaire. Les montants minimum et maximum cumulés des commandes et marchés subséquents pouvant être réalisés dans le cadre de cet accord-cadre sont définis comme suit : - montant maximum : 500.000 € HTVA pour 12 mois

**Identifiant interne :** DE02-202452369

#### 5.1.1 **Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 18143000 Équipements de protection

**Options :**

**Description des options :** L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois reconductible 3 fois par tacite reconduction pour une nouvelle période de 12 mois sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois. Le cas échéant, l'acheteur prend par écrit la décision de ne pas reconduire l'accord-cadre 3 mois au moins avant la date anniversaire de notification de l'accord-cadre au titulaire. En cas de non-reconduction, le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnité.

#### 5.1.3 **Durée estimée**

**Date de début :** 02/05/2024

**Durée :** 48 MONTH

#### 5.1.6 **Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

#### 5.1.9 **Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** L'acheteur vérifie les candidatures dans les conditions fixées aux articles R2144-1 à R2144-7 du code de la commande publique. • La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. • Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pendant les trois dernières années ; • Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années (si justifié par l'objet du marché ou de l'accord-cadre).

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.paysdelaloire.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.paysdelaloire.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 19/03/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 4 MONTH

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée**

**Informations relatives aux délais de recours :** Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes, 6 allée de l'île Gloriette, 44041, Nantes Cedex, F, Téléphone : (+33) 2 40 99 46 00, Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr, Fax : (+33) 2 40 99 46 58, Adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr> Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur régional délégué médiateur des entreprises, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209 F, 44042, Nantes Cedex 1, F, Adresse internet : <http://mediateur-des-entreprises.fr> Précisions concernant les délais

d'introduction de recours : Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du code de justice administrative - Référé contractuel : article L551-13 et suivants du code de justice administrative.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** REGION DES PAYS DE LA LOIRE

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** REGION DES PAYS DE LA LOIRE

**Numéro d'enregistrement :** 23440003400026

**Adresse postale :** 1 RUE DE LA LOIRE

**Ville :** NANTES

**Code postal :** Nantes Cedex 9

**Pays :** France

**Adresse électronique :** Demandedce@paysdelaloire.fr

**Téléphone :** +33 228205838

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** 74cb9331-09be-441a-98f5-95eab4197f72 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 02/02/2024 à 17:34

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 02/02/2024